



VILLE D'UGINE (SAVOIE) DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 JUIN 2025

Conseillers municipaux : <i>En exercice :</i> 29 <i>Présents :</i> 24 <i>Représentés :</i> 03 <i>Suffrage exprimé :</i> 27 Date de la convocation : Le 10 juin 2025 Publication site internet : Le 17 septembre 2025	Président de séance : M. Franck LOMBARD Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET et M. Gérard ROHL. Etaient représentés : M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM, M. Umberto DIMASTROMATTEO ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI. Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.
---	---

Délibération n°21 – DE.2025-080

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'ACCA d'Ugine

Rapporteur : Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET

La salle des Mottets est mise à la disposition de l'Association Communale de Chasse Agréée de la Commune, pour leur utilisation et pour l'organisation de réunions. L'association règle les charges énergétiques liées à l'utilisation de celle-ci (notamment les frais d'électricité et de chauffage).

Il convient d'aider l'association pour le financement engagé.

Il est donc proposé d'accorder une subvention exceptionnelle à l'ACCA d'un montant de 915 €.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 915 € à l'ACCA d'Ugine.

Secrétaire de séance
Françoise VIGUET-CARRIN
Adjointe au Maire



Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Par Délégation du Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250616-20250616_DE21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2025
Publication : 26/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

